

PETITE ENFANCE

LA MAISON DES STROUMPHS DANS SES NOUVEAUX LOCAUX



PRATIQUE
**UNE MUTUELLE POUR
LES PUGNERAINS**

SOUVENIR
**LA LONGUE HISTOIRE
DE "LA CHAUMIÈRE"**

6
FÉVRIER 2025

Une mutuelle communale au service des habitants de Pugny-Châtenod

La mairie vient de nouer un partenariat avec la mutuelle Entrenous, mutuelle savoyarde basée à Chambéry. Cet organisme à but non lucratif a pour mission de garantir à ses adhérents l'accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale de leurs frais de santé. Grâce à ce partenariat, les Pugnerains pourront accéder à des offres de complémentaire santé attractives, sans questionnaire médical. Un large choix sera proposé, parmi 7 niveaux de garantie, à tarifs maîtrisés. Les garanties sont modulables au sein d'un même foyer, sans aucune limite d'âge.

Des permanences seront organisées par la mutuelle Entrenous le jeudi matin de 8h30 à 11h30 à la Mairie, à partir du 30 janvier 2025.

Renseignements complémentaires, prises de ren-



dez-vous :

► par téléphone : 0969 39 73 38 du lundi au vendredi (9h-12h30 - 13h30-17h30).

► par courriel : mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr.

► Agence de proximité : 12 avenue de Verdun - Aix-les-Bains

lundi au vendredi (9h-12h30 - 13h30-17h30).

Télécoms : le réseau cuivre va disparaître

Adieu le bon vieux réseau cuivre des PTT ! Le cadre a été fixé par Orange. Dans dix ans, son vieux réseau cuivre aura pris sa retraite.

Avec 89% des usagers connectés ou connectables à la fibre en Savoie (contre 87 % en France), Orange va pouvoir entamer la fermeture puis le démontage de lignes cuivre.

Le prochain lot concernera pas moins de 53 communes de Savoie dont 8 situées sur le territoire de Grand Lac. Pugny-Châtenod fera partie de cette première campagne avec l'arrêt de la commercialisation des lignes cuivre en 2026 pour une fermeture définitive en 2028.

Durant ces deux années, toute nouvelle construction (ou chaque déménagement) devra basculer vers une nouvelle solution.

Déployées massivement dans les années 1970, les lignes téléphoniques parcourent toute la France, reposant sur 18 millions de poteaux. Elles relient les 14.000 sous-rép-artiteurs (les locaux techniques d'Orange) aux 32 millions

de domiciles des abonnés. Au total, il faudra ainsi remiser 110 millions de kilomètres de « paires de cuivre » - les deux fils qui arrivaient dans chaque foyer jusqu'à la « prise en T » avant d'accueillir l'ADSL dans les années 1990.

Ces cinq dernières années, l'opérateur historique a commencé à démanteler les parties centrales du réseau - là où les câbles sont les plus gros et regroupent parfois des milliers de paires de cuivre. Il a ainsi récupéré 80 000 tonnes de cuivre, une matière première très bien valorisée. Mais le plus gros reste à faire.



État-civil

NAISSANCES

- ABÉLARD Béryl (26 avril)
- CANSADO Léa (30 avril)
- MELEIRO MARQUES TANCREDI Elena (20 juin)
- TRUONG Isao (4 août)
- BACON Lowen (13 septembre)
- ROCHE Élias (26 septembre)
- ACARI Rose (16 octobre)

MARIAGES

- FRANCONY Michaël et TROUILLET Perrine (14 septembre)
- LAMBERT Hélène et BERNET Thomas (22 septembre)



DÉCÈS

- FERROUD-PLATTET Danièle (16 juillet)
- LAMBERT Eric (5 août)
- GAZZOTTI-PISTONE Sandro (10 août)
- HEULIN Gérard (17 septembre)
- DACLIN Michelle (10 novembre)

Faire avancer notre commune en restant fidèle à notre identité



**Bruno
CROUZEVIALLE**
Maire de
Pugny-Châtenod

SOMMAIRE

- Urbanisme :
des demandes
en constante
augmentation **3**
- Travaux **6**
- Bibliothèque
: toujours plus
d'abonnés et de
prêts de livres **8**
- Des repreneurs
pour l'Auberge, qui
ouvrira cet été **9**
- Rentrée scolaire
2024-2025 : mise
en marche du
Sivos **10**
- Chantal Patijaud
en mission pour la
santé des femmes
13
- Grand Lac **16**
- Associations **18**
- Animations **20**
- La Chaumière :
la longue histoire
d'une institution **22**

En cette nouvelle année 2025, nous pouvons faire un bilan des divers projets que nous avons menés à terme, mais également ceux que nous avons initiés et qu'il faudra poursuivre au-delà des élections de 2026.

Dans un contexte où les petites communes sont souvent oubliées des grandes dynamiques politiques et économiques, notre solidarité et notre résilience sont nos plus grandes forces. Que ce soit à travers les enjeux liés à l'environnement, au développement économique local ou à la préservation de notre patrimoine, chaque décision que nous prenons a un impact sur notre vie quotidienne et sur l'avenir de nos enfants. D'où l'importance de se mobiliser chaque fois qu'il est nécessaire.

Depuis 2023, plusieurs documents de planification et de régulation qui visent à organiser et à orienter le développement des territoires sont en cours d'élaboration. Vous avez sans nul doute déjà vu passer les enquêtes publiques relatives à la nouvelle charte du Parc naturel des Bauges (PNRMB), à la création des Zones agricoles protégées (ZAP) ou du Plan de mobilité (PDM). En 2025, d'autres enquêtes publiques mobiliseront nos équipes mais auront besoin de recueillir vos avis et remarques autour de sujets tels que l'harmonisation des publicités et enseignes publicitaires avec le RLPi. Pour ce qui concerne l'urbanisme, une seconde modification du PLUi, la création de zone à faible émission (ZFE-m) ou encore la révision du Plan local de l'habitat (PLH).

Vous retrouverez au fil de ce bulletin plusieurs articles détaillant plus précisément ce qui se cache derrière ces acronymes et les raisons pour lesquelles votre avis peut être utile dans ces dispositifs qui modifient notre environnement proche tout comme notre territoire de vie.

Pour améliorer les conditions de vie des habitants, nous poursuivons la modernisation de nos infrastructures. Cela inclut l'enfouissement des réseaux que nous engageons sur le secteur de Clairefontaine, la sécurisation des axes routiers, l'amélioration de l'accès à internet très haut débit pour tous. De nouvelles initiatives environnementales verront le jour en 2025 avec l'achat d'un véhicule électrique pour les services techniques, la pose de panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation partagée ou la rénovation de chemins piétons.

Après les phases d'études techniques et financières, la rénovation énergétique des bâtiments communaux et la poursuite des aménagements de la route du Revard restent des projets que nous souhaiterions poursuivre.

Mais notre engagement ne se limite pas aux travaux et aux projets. Notre priorité reste avant tout de préserver ce qui fait l'âme de notre village : un esprit de proximité, une écoute constante et une volonté de bâtir ensemble un avenir harmonieux.

Je reste à votre écoute pour continuer à faire avancer notre commune, en restant fidèle à notre identité, tout en répondant aux défis de demain.

PUGNY-CHÂTENOD Le mag

Magazine municipal de Pugny-Châtenod

70 Place de la Mairie - 73100 Pugny-Châtenod

04 79 61 21 74 - sg@pugnychatenod.fr

Parution : février 2025

Directeur de la publication : Bruno Crouzevialle

Coordination : Barbara Gallez-Denquin

Rédaction : équipe municipale de Pugny-Châtenod

Conception et réalisation : agence Kangourou, Aix-les-Bains

Impression : imprimerie Ducret

Consultez le site internet

de la mairie

www.pugny-chatenod.fr



Suivez l'actualité

sur la page Facebook

MairiedePugnyChatenod

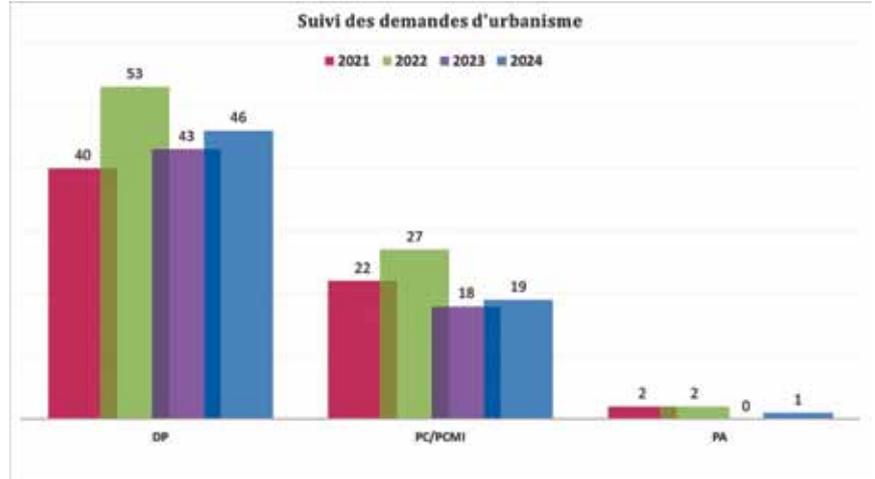


Urbanisme : des demandes en constante augmentation

Depuis 2021, les demandes d'urbanisme sont en constante augmentation. Les demandes préalables (DP pour piscine, modification de toiture, création de fenêtres, changement de façades, clôture ou construction inférieure à 20 m²...) représentent les deux tiers des dossiers étudiés en commission Urbanisme. Celle-ci se réunit toutes les trois semaines, soit pas moins de 17 fois par an.

Au cours de ces réunions, les éléments déposés sont examinés au même titre que les remarques faites par les instructeurs du service urbanisme de Grand Lac (SAU). L'avis envoyé au pétitionnaire (personne qui dépose la demande) tient compte de ces différents éléments d'analyse. Courant 2024, 20 % des DP et 10 % des PC déposés ont été refusés ou rejetés.

Malgré la possibilité d'enregistrer ses demandes d'urbanisme en ligne, force est de constater que trop de modifications ne sont pas déclarées, par oubli ou par méconnaissance des règles d'urbanisme. Elles doivent alors être régularisées a posteriori. Rappelons qu'en cas de vente,



les notaires ont obligation d'enregistrer les attestations de conformité.

Parmi les dossiers étudiés, la rénovation des bâtiments de la Chaumière et de l'ancien musée du Revard valorisera le patrimoine architectural de la commune.

Propriété de l'OPAC depuis 2005, la Chaumière (ancien hôtel Vuillermet en face de Clairefontaine) devra être reconstruit à l'identique pour accueillir 15 logements sociaux.

2025 devrait voir l'aboutissement des négociations de la municipalité pour la cession de la

parcelle sociale du Bel Air afin de finaliser le projet de 12 logements sociaux en accession à la propriété. Le dispositif Bail réel solidaire (BRS), que la commune souhaite engager au cours de la modification du PLUi, permettra à des ménages modestes de devenir propriétaires d'un logement neuf situé en zone tendue, et ce, à un prix abordable. Sur chacun de ces dossiers, la commission Urbanisme de la commune restera bien évidemment attentive aux problématiques de stationnement, en cohérence avec l'avis des riverains.

Un véhicule électrique pour le service technique

La commune a décidé de se doter d'un véhicule électrique Goupil G6 pour remplacer le Kangoo du service technique.

Fort de son moteur électrique de 62 kW (82 ch) couplé à une batterie de 30 kWh pour lui assurer une autonomie de 150 km, ce véhicule s'inscrit dans l'évolution que la commune souhaite impulser en termes de transition énergétique.

Avec son format 3 places, son plateau basculant (volume 9 m³ et charge utile de 1150 kg) et ses éléments de sécurité et de confort (ESP, ABS, climatisation, gyrophare...), les agents techniques municipaux pourront remplir au mieux leur mission.



Un partenariat essentiel avec le Sdes et l'Asder

Le changement climatique a des répercussions conséquentes sur notre territoire telle que la dégradation de la qualité de l'air, la sécheresse en été, la diminution de la quantité de neige en hiver. Ces éléments donnent aux collectivités une injonction à agir et une opportunité de prise d'engagements en faveur de l'environnement.

C'est dans ce contexte que la commune de Pugny-Châtenod a lancé en 2020 un diagnostic territorial à partir d'éléments contextuels existants.

La commune de Pugny-Châtenod est accompagnée sur ses projets par le Sdes (Syndicat départemental d'énergie de la Savoie) et l'Asder (Association pour le développement des énergies renouvelables).

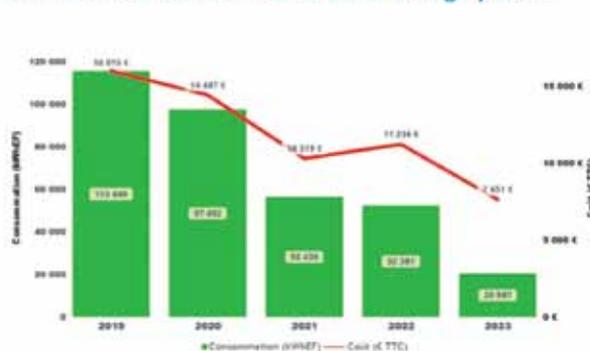
Un Plan communal de développement durable (PCDD) a été établi en groupe de projet piloté par la commission travaux de la commune.

Les premières restitutions des diagnostics ont eu lieu en 2021 afin d'évaluer des scénarios économiques et solutions viables à développer dans la durée.

Un programme d'actions concrètes et opérationnelles en lien avec des outils de planification, les budgets communaux et des subventions disponibles à l'échelle du Département et de la Région sont à la source de ce plan.

Les principaux axes du PCDD identifiés sont :

Evolution des consommations d'éclairage public



- ▶ La rénovation de l'éclairage public
- ▶ Les diagnostics énergétiques des bâtiments communaux pour établir des scénarios de rénovation.
- ▶ La production énergétique photovoltaïque / Auto-consommation collective
- ▶ L'achat groupé d'électricité.
- ▶ L'enfouissement des réseaux secs.

A titre d'exemple, à la suite de la rénovation de l'éclairage public, 53 % d'économies ont été réalisées entre 2019 et 2023.

Vous trouverez sur le site internet de la commune (www.pugny-chatenod.fr) le document complet du plan communal de développement durable.

Parc du Massif des Bauges : nouvelle charte et nouveau label

Le Parc naturel régional (PNR) du Massif des Bauges est en cours de renouvellement de son label. Pour obtenir ce renouvellement, il doit d'abord se doter d'une nouvelle « Charte de territoire », un plan d'action sur 15 ans cherchant à répondre aux problématiques et enjeux du massif.

Le projet de Charte a été adopté à l'unanimité par les élus du comité syndical du Parc le 16 janvier 2024. Il a été transmis au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour avis final, et approuvé le 15 juillet.

La consultation des 83 communes du périmètre du Parc va durer quatre mois. Chaque conseil municipal doit délibérer sur l'approbation de la Charte et l'adhésion de sa commune au Parc.

Pour que le classement final du Parc soit obtenu, il faut qu'au moins deux tiers des communes délibèrent favorablement, et que ces dernières représentent au moins trois quarts de la surface du Parc et 50% de sa population.

Après le vote des communes, il restera encore les étapes suivantes pour permettre le renouvellement du label PNR pour le Massif des Bauges :



- Adoption du projet final de Charte par le Conseil régional.
- Transmission du projet final de Charte au ministère qui, après son approbation, proposera un décret du Premier ministre confirmant le renouvellement du label PNR jusqu'en 2038.

La Maison d'assistantes maternelles a ouvert ses portes



La Maison d'assistantes maternelles a ouvert ses portes dans les nouveaux locaux le 6 janvier pour le plus grand plaisir des petits Stroumphs, de leurs parents et des assistantes maternelles (lire aussi page 18).

Quelques travaux extérieurs résiduels restent en-

core à réaliser lorsque les conditions climatiques le permettront, en particulier sur les abords et les plantations.

Pour ce qui est de l'espace périscolaire, il sera prochainement mis à disposition du SIVOS pour l'aménagement de la garderie scolaire.



Enfouissement des réseaux secs : coup d'envoi des travaux



Les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont démarré le 7 janvier sur un premier tronçon de la route de Sous les Côtes. Cette opération est la première d'un programme plus large établi avec le SDES

(Syndicat départemental d'énergie de la Savoie) pour l'ensemble de la commune. Les études d'avant-projet seront lancées à mi-année pour l'opération suivante, à savoir la route de Champarroud.

Des panneaux photovoltaïques sur un bâtiment



En février, les travaux de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment technique vont démarrer. Au terme de ce chantier, par un contrat d'autoconsommation collective, la facture d'électricité pour l'ensemble des bâtiments communaux devrait baisser de manière substantielle.

Rénovation des bâtiments socio-culturels : la faisabilité à l'étude

L'étude de faisabilité concernant la rénovation des bâtiments socio-culturels est en voie d'achèvement par la société Enerbat qui apporte un appui à maître d'ouvrage afin de déterminer les priorités d'actions et une première estimation des coûts. L'année 2025 permettra dans la foulée de lancer les consultations pour les prestations de maître d'œuvre et l'élaboration d'un avant-projet.

Des études en perspective

D'autres études seront prochainement lancées par la municipalité pour :

- ▶ Le maintien pérenne de l'entrée principale de l'école au nord, la création de places de parking supplémentaires et le réaménagement des voies de circulation aux abords.
- ▶ La reprise et la création de marquages au sol pour renforcer la sensibilisation des automobilistes au respect des limitations de vitesse et à la sécurité sur les routes de la commune.
- ▶ La sécurisation du tronçon de la route de Sous les Côtes en montée dans la forêt.

Bibliothèque : toujours plus d'abonnés et de prêts de livres



La bibliothèque est un service communal depuis sa création. Le financement est à la charge de la commune qui est propriétaire des locaux et du mobilier, du fonds de livres et du matériel informatique. Elle vit grâce à une équipe de 12 bénévoles (les volontaires sont les bienvenus !) qui assurent le fonctionnement au quotidien : trois permanences par semaine, les achats des livres, leur équipement, la gestion du site internet, la liaison avec la bibliothèque départementale et les bibliothèques du secteur, l'informatisation du fonds, la préparation des différents tables thématiques, les animations, les décorations, la gestion administrative...

► En 2024, la bibliothèque a intégré le réseau e-medi@s, site web qui offre une multitude de contenus culturels en ligne (presse, cours d'autoformation, livres numériques et livres audio, dessins animés, jeux, comptines et musique pour les enfants à partir de 3 ans, cinéma, spectacles, musique en streaming, jeux vidéo pour ordinateur...).

Pour bénéficier gratuitement de l'offre e-medi@s, rien de plus simple ! Vous avez plus de 18 ans ? Demandez la création de votre compte e-medi@s. Les enfants peuvent accéder aux contenus destinés à la jeunesse par le biais de leurs parents.

E-medi@s est proposé par la Direction de la lecture publique de Savoie et de Haute-Savoie. Le site et

Année	Abonnés "actifs"	Prêts	Visites
2020	116	1241	428
2021	180	3033	970
2022	191	3373	1054
2023	223	5187	1534
2024	287	5647	1599

ses contenus sont entièrement financés par les deux Départements, avec le soutien du ministère de la Culture, dans un objectif d'élargissement de l'accès à la culture pour toutes et tous en Pays de Savoie.

► Une animation lecture est proposée aux enfants de la MAM tous les mois. En 2025, avec le déménagement dans de

nouveaux locaux, ces rencontres auront lieu à la bibliothèque, ce qui permettra une meilleure immersion dans l'univers du livre.

► L'accueil des classes le mardi. Après une lecture offerte et un temps collectif, chaque enfant choisit un livre qu'il lira en classe, lors du 1/4h de lecture personnelle. Puis les enfants apprécient de pouvoir consulter quelques livres.

► Une participation à différents prix littéraires : 1er Roman avec le service Lectures Plurielles, prix Rosine Perrier, prix de la Vache qui Lit pour les enfants.

► Participation aux rencontres FACIM et accueil d'un auteur, en collaboration avec les bibliothèques d'Aix-les-Bains et Grésy-sur-Aix. En 2024, la bibliothèque a reçu le 15 mai Paul Saint-Bris pour son livre « L'allègement des vernis ».

► Opération 1ères pages : chaque enfant né en 2023 s'est vu offrir l'album « Pouik et le petit oiseau », paru en 2023 chez Didier Jeunesse.

► En 2025, dans le cadre de Bib en scènes, la bibliothèque accueillera le spectacle pour jeune public « L'écho du large ».



Tous les 3 mois, le temps lecture dans les locaux de la bibliothèque a de plus en plus de succès. Chaque enfant est invité laisser sa trace.

La bibliothèque en chiffres

- Un fonds de 4500 ouvrages (2200 pour adultes et 2300 pour enfants), dont 1800 proviennent de la bibliothèque départementale.
- 126 livres achetés avec le budget alloué, outre les livres offerts par de généreux donateurs.
- Une centaine d'ouvrages que les bénévoles vont chercher chaque mois à la BDP et sont prêtés pour 14 mois.
- 254 livres sortis du fonds, « désherbés », en raison de leur vétusté et/ou de leur ancienneté.
- 47 nouveaux lecteurs enregistrés en 2024.



Des repreneurs pour l'Auberge, qui ouvrira à nouveau cet été

Les bâtiments communaux sont un bien précieux quand ils servent la collectivité et assurent la continuité des services. A partir du moment où ils sont exclusivement affectés à une activité privée et que les frais d'entretien dépassent les potentielles recettes de location, il est raisonnable de s'en séparer. Après le départ de Franck Bonaventura et plusieurs propositions de reprise de l'auberge, le Conseil municipal a décidé de vendre les murs de l'auberge à un jeune couple résidant à Mouxy : Pauline et Flavien Manneheut.

« C'est avec beaucoup de bonheur que nous allons rejoindre la vie locale des Pugnerains à partir de fin juin 2025, indiquent-ils. Après avoir géré pendant 5 ans le restaurant "La Pause du chat" à Bourdeau, il était naturel pour nous, avec la venue de notre petite fille, de trouver un endroit où nous pourrions allier notre vie de famille à notre vie professionnelle. Nous avons alors cherché un véritable projet de vie. Et nous sommes si contents d'avoir trouvé cette jolie Auberge familiale, au cœur de votre village... »

Pauline et Flavien Manneheut



souhaitent redonner vie à l'établissement, en proposant « une cuisine goûteuse, copieuse, généreuse ainsi qu'une belle carte des vins. Nous voulons que cette auberge retrouve le dynamisme d'antan avec la possibilité de boire un petit verre au comptoir les matins de week-end, celle également de boire son café avec un journal après la messe, de venir en famille manger un bon repas et même, parfois, chanter sur un air d'accordéon de la patronne. Notre auberge sera une maison de village, notre carte évoluera au fil des saisons : des petits plats mijotés l'hiver,

des barbecues dans le jardin l'été, des menus plus élaborés pour de grands événements comme la Saint-Valentin ou Pâques. Nous ne nous mettrons aucune barrière ! Tout sera cuisiné uniquement à base de produits frais. Nous avons également toujours mis un point d'honneur à faire fonctionner le commerce local et nous continuerons en ce sens ! »

Les travaux commenceront début janvier, et s'achèveront pour la saison estivale. « Préparez les chapeaux et la crème solaire, nous vous attendrons en terrasse ! »

Colis gourmands pour les aînés

Près de 130 Pugnerains ont été accueillis le jeudi 12 décembre pour venir retirer leur panier gourmand de Noël. Cette distribution aux aînés du village a été l'occasion de partager un moment chaleureux et festif avec nos musiciens « locaux » et en présence du maire et de plusieurs élus.



Rentrée scolaire 2024-2025 : mise en marche du Sivos

Depuis 1979, les écoles de Trévignin et Pugny-Châtenod fonctionnent en RPI (Regroupement pédagogique intercommunal). Ainsi les classes de maternelle et de CP sont à Trévignin et les classes de CP au CM2 sont à Pugny-Châtenod. Cette répartition est variable d'une rentrée à l'autre en fonction du nombre d'enfants par niveau. L'évolution du nombre d'enfants scolarisés est passée d'environ 50 élèves à la création du RPI à 172 élèves à la rentrée 2024-2025 (77 à Trévignin et 95 à Pugny-Châtenod).

Jusqu'au mois de juillet 2024, le périscolaire était géré par trois associations. Cette organisation, bien qu'ayant fait ses preuves depuis de nombreuses années, devait être revue. Comme annoncé en juin 2024 dans la *Feuille de Châtaigner*, les deux communes ont fait le choix de créer le Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) Le Revard.

Concernant le fonctionnement, chaque commune est représentée au Sivos par deux délégués titulaires et deux suppléants :

Titulaires : Fabien PERRET (Trévignin, président), Eve CAUQUIL (Pugny-Châtenod, vice-présidente), Dominique FAYOLLE (Trévignin), Thierry MICHEL (Pugny-Châtenod).

Suppléants : Thierry COFFINET-AUPIAIS et Fabrice GUILLOU (Pugny-Châtenod), Christel MAGNIN et Armelle ROUQUET (Trévignin).

Le Sivos est opérationnel depuis la rentrée scolaire 2024-2025. Il est en charge de la gestion du fonctionnement des écoles et du périscolaire.

Les personnels des mairies et de l'association de la garderie (agents de service de cantine, cuisinière, agents d'entretien, ATSEM, personnels de la garderie) ont été transférés sous l'autorité du Sivos (un agent est mis à disposition par la mairie de Pugny-Châtenod).

Le syndicat a également repris à sa charge tous les frais de fonctionnement des locaux scolaires et périscolaires (fluides, maintenance, etc.), les communes ne conservant que la partie investissement.

L'équipe de la cantine de Pugny-Châtenod



Marie-Jeanne COUTAZ



Pascale LAMOTTE



Eliane PORTE



Paola BREDA



Jean-Michel ROGET

L'équipe de la cantine est accompagnée par deux animateurs de l'ACEJ : Léo et Manon

L'équipe de la cantine de Trévignin



Agnès CRISTINA



Catherine FAVRIN



Marie SCALIA



Lucie DESCLAUX



Annie CHARVIER

L'équipe de la cantine est accompagnée par deux animatrices de l'ACEJ : Maëlle et Jessica

17 agents œuvrent au quotidien pour les écoliers

L'équipe du secrétariat



Marie DISSAC



Cécile ARBRE

Les ATSEM (maternelle)



Annie CHARVIER
(classe des PS/MS)



Lucie DESCLAUX
(classe des MS/GS)

L'équipe de la garderie de Pugny-Châtenod



Nathalie REPIQUET



Laurence DUJET

L'équipe de la garderie de Trévignin



Bernadette RATAJCZAK



Nicolas POUENG



Jean-Michel ROGET



Marie SCALIA

Les agents d'entretien



Pascale LAMOTTE



Catherine FAVRIN



Annie CHARVIER



Marie-Jeanne COUTAZ

95 écoliers à Pugny-Châtenod

Le 2 septembre, la rentrée des classes a été un peu bousculée en raison de la fin des travaux de l'espace petite enfance. Le maintien de l'accès par l'entrée nord de l'école, pour la seconde année consécutive, a permis de mieux répartir le flux de voitures et le stationnement sur les parkings à proximité, du city-stade et du cimetière.

Une réflexion est d'ailleurs en cours afin de pérenniser cette solution qui permettrait de garantir un accès plus sécurisé pour les élèves, une mobilité douce et surtout une cohabitation plus sûre entre les piétons et les voitures.

À Pugny-Châtenod, M^{me} Briandet enseigne aux CP et CE1 (21 élèves), M^{me} Paraire aux CE2 (24 élèves), M^{me} Boninsegna aux CE1 et CM1 (25 élèves) et M^{me} Viallet aux CM2 (25 élèves). L'équipe pédagogique est renforcée par M^{mes} Thouilleux et Rivières (enseignantes). La direction de l'école est assurée par M^{me} Viallet.

Dany Baratier, AESH (accompa-



gnement d'élèves en situation de handicap), intervient 9h (2 élèves concernés).

À Trévignin, M^{me} Bisilliat-Donnet enseigne aux maternelles PS-MS (27 élèves) aidée de M^{me} Charvier (ATSEM), M^{me} Atalphe aux maternelles MS-GS (26 élèves) aidée de M^{me} Desclaux (ATSEM) et Julie Cagnat aux CP (24 élèves).

Cette année, les classes des deux écoles suivent le Vendée Globe.

Les élèves de Trévignin seront sensibilisés sur le cycle de l'eau ;

et des sorties natation se dérouleront sur mai-juin 2025.

Les élèves de Pugny ont participé, après vérification des vélos, à la journée écomobilité le 20 septembre dernier. Cette année, ils découvriront les écosystèmes, la biodiversité et la biosphère lors d'ateliers.

Les CM1-CM2 seront initiés au ski de fond en janvier. Les CP, CE1, CE2 iront à la piscine en janvier et février. Le cycle natation des CM1 CM2 aura lieu en février et mars.

Dissolution de l'association de la cantine : que faire des fonds ?

L'association de la cantine de Pugny-Châtenod a œuvré pendant de nombreuses années en gérant les commandes des repas et la facturation auprès des parents. Sa mission a pris fin en juillet 2024 avec la création du Sivos Le Revard qui gère aujourd'hui l'ensemble des services périscolaires du RPI des deux villages.

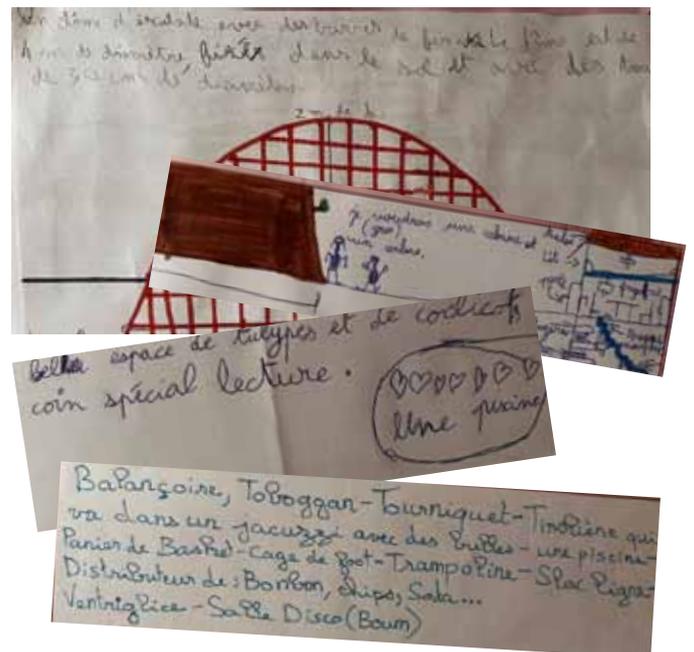
Avant que l'association ne soit dissoute, le bureau souhaite utiliser les fonds restants pour offrir aux enfants des jeux, structures, végétaux pour la nouvelle cour de l'école.

Un questionnaire a été soumis aux 95 enfants, à leurs parents et aux enseignantes (61% de répondants).

Voici les 3 éléments les plus cités par les enfants: arbres & fleurs (cités 31 fois), balançoire (citée 25 fois), toboggan (cité 16 fois).

Du côté des parents, les végétaux arrivent en tête (cités 37 fois), suivis de bancs & tables (cités 13 fois), de jeux peints au sol ou de structures de jeux (tous deux cités 9 fois).

Les choix seront faits en cours d'année en concertation entre l'association, le Sivos, la mairie, la directrice de l'école et les enseignantes. En attendant, nous ne



résistons pas à l'envie de vous partager quelques suggestions très précises ou originales des enfants !

Chantal Patijaud en mission pour la santé des femmes

Gynécologue-obstétricienne retraitée, Chantal Patijaud a décidé de consacrer une partie de son temps à des missions bénévoles auprès des femmes et des professionnels de santé en gynécologie.

« Je fais partie de l'ONG Action santé femmes dont le siège est à Grenoble et qui agit auprès des femmes dans des situations de crise. Avec une sage-femme, en binôme, nous sommes parties dans une caravane sanitaire de la Croix Rouge Roumaine auprès des réfugiées ukrainiennes pour faire des consultations gynécologiques. A cette occasion, j'ai rencontré des bénévoles à l'humanité et au dévouement exceptionnels. J'ai aussi découvert la Roumanie et son patrimoine architectural. »

La Pugneraine a également participé à une mission avec Pédiatres du monde, qui s'est déroulée en Guinée Conakry. Elle était accompagnée d'un médecin généraliste, Christian Allain, et de deux pédiatres. « Nous étions dans la préfecture de Lelouma, accessible depuis Conakry en 14h de route (8h de goudron et 6h de piste). La ville fonctionne à l'énergie solaire et l'eau vient des puits. Les conditions sanitaires sont très dégradées et la mortalité infantile élevée, par manque de moyens matériels, malgré un personnel médical bien formé. Je remercie d'ailleurs Mélanie qui m'a fourni du matériel medico-chirurgical, très utile. »

De nouveau avec ASF, elle est partie avec Mélanie Scotto (sage-femme du bassin chambérien) en Arménie pour faire de la formation, dans le cadre d'un partenariat de trois ans entre les ministères de



la Santé français et arménien, l'Assistance publique des hôpitaux de Paris et les Hospices civils de Lyon. « Nous sommes intervenues auprès de femmes de régions isolées, et de professionnels des dispensaires et petits hôpitaux. Ce fut l'occasion d'échanger sur nos pratiques et de leur apporter un autre regard sur leurs pratiques. En Arménie, depuis septembre dernier, le français est devenu la deuxième langue officielle (en remplacement du russe) car le pays voudrait se rapprocher de l'Europe. »

► Plus d'informations sur les missions d'Action santé femmes (Madagascar, République démocratique du Congo, Guyane...) et pour pouvoir effectuer un don : www.actions-sante-femmes.org.



QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ? LE MÉMO TRI



**TOUS LES PETITS EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS**

Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

Depuis le 1^{er} janvier 2023

LE TRI
PLUS
SIMPLE !



Bien
vidés

Non
lavés

En
vrac

Non
imbriqués

Papiers



VERRE



LES GROS CARTONS



Pliés !



➡ Déchetterie



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

EN MAISON



RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !

Pour valoriser vos déchets alimentaires (épluchures, restes de repas) et certains végétaux du jardin, le compostage est possible en maison.

Il vous permettra aussi d'obtenir un engrais naturel de qualité. Grand Lac vous accompagne pour gérer au mieux votre compost et met gratuitement à votre disposition un composteur.

EN IMMEUBLE*



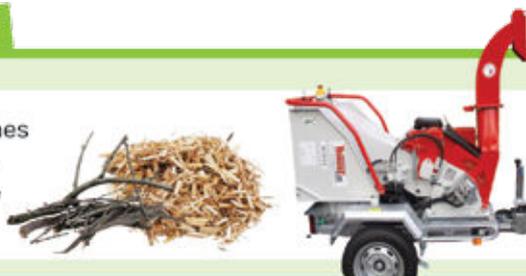
DEMANDEZ VOTRE KIT DE TRI !

Pour valoriser facilement vos déchets alimentaires, Grand Lac met à votre disposition des sacs kraft et un bioseau que vous pouvez ensuite vider dans des points de collecte spécifiques mis à votre disposition sur les communes concernées.

** Les immeubles des communes rurales ne sont pas concernés par la collecte mais par le compostage (aire de compostage partagé installée en pied d'immeuble).*

LES VÉGÉTAUX

Les déchets de taille d'arbres et de haies génèrent des branches et des volumes importants qu'il est possible de broyer puis valoriser au jardin en paillage. Grand lac vous accompagne sur le broyage. Renseignez-vous !



LES AUTRES DÉCHETS



Déchetterie

5 déchetteries sur le territoire* :

- Chindrieux
- Drumettaz-Clarafond
- Entrelacs
- Grésy-sur-Aix
- Le Bourget-du-Lac

** L'accès aux déchetteries est réservé aux particuliers. Inscription préalable nécessaire en ligne sur le site internet grand-lac.fr*



Tout dépôt sauvage ou non conforme au règlement de collecte en vigueur est interdit et verbalisable au titre du code pénal

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ LE SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS DE GRAND LAC

GRAND LAC
COMMUNALES
DE VALORISATION

GRAND LAC - 1500, boulevard Lepic - 73100 Aix-les-Bains
Téléphone : 04 79 61 74 75 - E-mail : tri@grand-lac.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Site internet : www.grand-lac.fr

CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

Habitat / PLH : accompagner la croissance du territoire

Le Programme local de l'habitat (PLH), élaboré à partir de 2018 pour la période 2019-2025, est un document de planification fixant les politiques en matière d'habitat, en s'appuyant sur un diagnostic pour déterminer des orientations dont découle un plan d'actions.

L'un des enjeux de ce PLH est d'accompagner la croissance démographique soutenue que connaît notre territoire en adéquation avec les communes environnantes et en tenant compte des particularités de chacune.

Partie intégrante des documents mutualisés de Grand Lac, le PLH doit également s'adapter

aux autres documents d'urbanisme (PLUi, SCoT). Le PLH est un document de programmation sans caractère opposable aux tiers. A ce titre, sa cohérence avec les documents d'urbanisme qui, eux, disposent de leviers opérationnels en matière d'utilisation du sol, est un enjeu essentiel.

En 2024, un diagnostic a été engagé auprès des communes de Grand Lac avec le cabinet conseil MLN pour l'accompagner dans l'élaboration de ce PLH. Le 17 décembre, des membres de l'équipe municipale ont présenté au cabinet conseil la situation et les besoins de la commune en termes d'habitat :

- ▶ état de la situation actuelle (habitants, typologie des logements, nature des demandes de constructions, accessibilité au logement, état du parc...)

- ▶ parc de logements locatifs sur la commune (actuel et potentiel)

- ▶ présentation des différents projets déjà engagés et prévus au PLUi (OAP).

- ▶ difficultés et besoins de la commune en matière d'habitat.

Différents comités de pilotage devront ensuite analyser ces diagnostics pour proposer un document d'orientation avant d'élaborer un programme d'actions et présenter un projet de PLH avant fin juin 2025.

Modification du PLUi : enquête publique

Le projet de modification n°2 du PLUi (plan local de l'urbanisme intercommunal) concerne les 18 communes du territoire de l'ex-CALB, dont Pugny-Châtenod.

Depuis la modification n°1, il est apparu nécessaire de procéder à de nouveaux ajustements et corrections des différentes pièces du PLUi. Concernant Pugny-Châtenod, la Commission Urbanisme a souhaité porter sa principale modification en créant une OAP sur l'espace social du Bel Air.

Ce projet a fait l'objet d'une concertation préalable entre février et avril 2024. Le conseil communautaire en a tiré le bilan qui sera joint au dossier d'enquête publique qui se déroulera du 17 février au 28 mars 2025. Il est rappelé que l'avis du public ne pourra porter que sur les modifications proposées.

Pour des raisons d'économie et dans un souci de mutualisation des services, la mairie de Pugny-Châtenod ouvrira ses locaux aux administrés pugnerains mais également à ceux des communes environnantes (Mouxy, Tréviggin, Le Montcel)..

Pour rappel, une telle modification ne peut pas de changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables ; de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ; de réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance.

Des zones pour protéger les terres agricoles

Au printemps dernier, 12 communes de Grand Lac, dont Pugny-Châtenod, ont affirmé leur engagement en faveur de la création de Zones agricoles protégées (ZAP). Ces zonages ont pour objectif de pérenniser l'activité agricole et protéger à long terme certains secteurs de la commune.

Chaque année, à l'échelle de Grand Lac, 60 hectares de terres à vocation agricole sont utilisés pour des projets liés au développement du territoire ou pour l'extension de propriétés privées.

L'instauration d'une ZAP permet de fixer la destination du foncier sur un long terme et, ainsi, rassurer les exploitants agricoles et faire baisser la pression sur le foncier. La création d'une zone agricole protégée est complémentaire du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). La décision est prise par le conseil municipal après une enquête publique. L'élaboration des PLUi étant de la compétence de Grand Lac, la communauté d'agglomération a choisi d'être pilote sur la question des ZAP.

Sur le territoire de Grand Lac, 40 % des agriculteurs commercialisent leurs produits en circuits courts, sur l'exploitation, sur les marchés ou dans les magasins de producteurs. Avec la création du salon « Savourez la récolte », dont la 1^{ère} édition a eu lieu à La Biolle le 13 novembre, Grand Lac ouvre une nouvelle voie, en direction des restaurateurs et des métiers de bouche. La communauté d'agglomération décline ainsi son Projet alimentaire territorial (PAT) et accompagne le développement d'une activité économique de proximité.

Diminuer les gaz à effet de serre dans les transports

De par la loi d'orientation des mobilités (LOM) publiée en décembre 2019, les intercommunalités doivent répondre aux impératifs écologiques et sociaux en intégrant de nouveaux besoins de mobilités.

Le Plan de mobilité (PDM) de Grand Lac vise à contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur des transports, selon une trajectoire cohérente avec les engagements de la France en matière de lutte contre le changement climatique, à la lutte contre la pollution de l'air et la pollution sonore ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.

L'enquête publique réalisée entre novembre 2024 et janvier 2025 a permis de collecter l'avis de professionnels et d'usagers répartis sur le territoire de Grand Lac pour faire évoluer les solutions en matières de transport au quotidien.

Voici les 11 objectifs du PDM :

- ▶ L'équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilités d'accès, et la protection de l'environnement et de la santé
- ▶ Le renforcement de la cohésion sociale et territoriale
- ▶ L'amélioration de la sécurité de tous les déplacements
- ▶ La diminution du trafic automobile et le développement des usages partagés des véhicules terrestres à moteur
- ▶ Le développement des transports collectifs et des moyens de déplacement les moins consommateurs d'énergie et les moins polluants
- ▶ L'amélioration de l'usage du réseau principal de voirie dans l'agglomération par une répartition de son affectation entre les différents modes de transport
- ▶ L'organisation du stationnement sur la voirie et dans les parcs publics de stationnement

▶ L'organisation des conditions d'approvisionnement de l'agglomération nécessaires aux activités commerciales et artisanales et des particuliers

▶ L'amélioration des mobilités quotidiennes des personnels des entreprises et des collectivités publiques ; des élèves et des personnels des établissements scolaires ; l'amélioration des conditions de franchissement des passages à niveau, notamment pour les cyclistes, piétons et véhicules de transport scolaire

▶ L'organisation d'une tarification et d'une billettique intégrées pour l'ensemble des déplacements

▶ La réalisation, la configuration et la localisation d'infrastructures de charge destinées à favoriser l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ainsi que la localisation du réseau d'avitaillement à carburant alternatif.

La publicité va être réglementée en 2026

En 2024, les élus des 28 communes de Grand Lac ont participé sous forme de comités de pilotage à l'élaboration d'un Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) que le conseil municipal de Pugny-Châtenod a approuvé le 4 décembre 2024.

Qu'est-ce que le RLPi ? C'est le document de référence qui permet d'encadrer les caractéristiques (nombre, taille, type ou encore éclairage) des supports de publicité et des enseignes. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui permet d'adapter les règles nationales existantes aux spécificités locales.

Quels sont les objectifs du RLPi ? Concilier protection des paysages urbains, ruraux et naturels et visibilité des activités économiques, toutes deux vectrices d'attractivité pour le territoire ; harmoniser et simplifier les règles applicables pour faciliter leur appropriation par les usagers et les professionnels.

Le RLPi concerne la publicité, les préenseignes et les enseignes.

L'année 2025 sera consacrée à la phase administrative du projet, dont une enquête publique, pour aboutir à une mise en application du RLPi début 2026.

Pollution automobile : une ZFE en vigueur au printemps 2025

Des communes de Grand Lac (dont Pugny-Châtenod), Grand Chambéry et Cœur de Savoie mettront prochainement en place, avec l'appui de Métropole Savoie pour les études préalables, une Zone à faibles émissions Mobilité (ZFE-m). Ce dispositif, applicable au printemps 2025, vise à limiter la circulation des véhicules les plus polluants, pour une meilleure qualité de l'air. Sur le territoire de Métropole Savoie, environ 167 décès par an sont directement imputables à la pollution de l'air (particules fines et oxydes d'azote).

Les vignettes Crit'air sont l'outil principal des ZFE-m. Pour circuler au sein d'une ZFE-m, un usager doit obligatoirement disposer d'une vignette et l'apposer de manière visible sur le pare-brise de son véhicule. Ce sont les véhicules "non classés", les plus polluants et les plus anciens ; qui seront concernés par les restrictions 7 j/7 et 24 h/24. Il s'agit des véhicules particuliers immatriculés avant le 31/12/1996, des véhicules utilitaires légers immatriculés avant le 30/09/1997 et des véhicules lourds (VL) immatriculés avant le 30/09/2001.

Le périmètre couvre l'axe reliant Aix-les-Bains à Montmélian, via Chambéry.

■ Infos sur le site : zfe-mobilité-savoie.fr

La Maison des Stroumphs a rejoint ses nouveaux locaux



La Maison d'assistantes maternelles pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans a rejoint ses nouveaux locaux après les vacances de Noël, dans l'extension de l'école primaire réalisée par la commune. L'équipe de la Maison des Stroumphs a accueilli en janvier une nouvelle assistante maternelle, Sandra,

ce qui permet d'accueillir deux petits stroumphs supplémentaires.

Cet automne, la MAM était installée sur le domaine de La Châtaigneraie. Les enfants ont pu explorer les recoins de la Châtaigneraie et trouver de jolis trésors (châtaignes, glands, champignons, bâtons, pommes de pin).

Les Stroumphs ont organisé une journée sur le thème d'Halloween, déguisements de rigueur, peinture et activités.

Elisabeth de la Bibliothèque rend visite aux enfants chaque mois pour les faire profiter d'une sélection de livres. Quelques livres sont choisis après un moment de conte avec Elisabeth.

Le samedi 7 décembre, les enfants et leurs familles ont assisté à un petit conte Kamishibai (théâtre japonais), suivi d'une collation, à l'occasion de Noël.

► mail : lamaisondesstroumphs@gmail.com

L'APE mobilisée au service des enfants



Cette année encore, l'Association des parents d'élèves du groupement pédagogique se mobilise afin de financer les activités et projets pédagogiques des enfants des deux communes.

Le bureau a été renouvelé. Thomas Becker est président, Jean-Nicolas Vallerot vice-président, Mélanie Guillen secrétaire et Emilie Becker vice-secrétaire, Hélène Tilloux trésorière et Fanny Bozonnet vice-trésorière.

Après une vente de fruits et agrumes bio, un partenariat avec une jardinerie pour la vente de sapins locaux, des portraits de Noël de chaque enfant avec vente de produits dérivés (boules à neige, porte-clés, puzzles ...) et la vente de galettes des rois, deux rendez-vous importants sont programmés : la kermesse pour les enfants - avec encore plus de nouveautés ! -, le 29 juin, et la brocante, en septembre.

L'APE étudie par ailleurs un événement de plus grande ampleur visant à réunir petits et grands des deux communes... Vous serez informés en temps voulu !

Théâtre : une aventure pour tous les âges

L'ouverture des ateliers de théâtre a eu lieu à la rentrée de septembre. deux groupes enfants, un groupe ados et deux groupes adultes se sont formés et se re-



trouvent toutes les semaines pour la pratique théâtrale. 35 personnes sont inscrites cette année !

Que vous soyez enfant, adolescent ou adulte, les ateliers vous permettront de découvrir ou redécouvrir le théâtre dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Le groupe enfants, pensé pour les 6-10 ans, permet aux plus jeunes de s'initier au théâtre. Le groupe ados (11-17 ans) va plus loin dans la découverte théâtrale (improvisation, exploration de textes contemporains, travail d'équipe...). Dans les groupes adultes, débutants ou confirmés, l'accent est mis sur le travail collectif, l'interprétation de textes variés et la recherche d'authenticité dans le jeu.

En plus des ateliers hebdomadaires, chaque groupe participe à une représentation en fin d'année. Ce sera le 14 juin 2025 à la salle polyvalente de Pugnny-Châtenod.

Des stages d'une semaine seront par ailleurs proposés pendant les vacances de février et d'avril.

Renseignements au 07 50 53 54 94 ou atelierstheatredurevard@gmail.com.

CAP : un programme bien rempli



Le Comité d'Animation Pugnerain (CAP) fonctionne grâce aux subventions accordées par la commune et le Conseil départemental, aux adhésions et aux bénéficiaires réalisés lors de la vente du boudin et du jambon cuit au foin. Cela permet à l'association d'animer la commune et de proposer pot de rentrée, galette des rois, bugnes, et ateliers créatifs des enfants pour Noël et Pâques.

En 2024, le thème retenu était : sensibilisation à l'environnement "faune et flore" et richesses de notre

patrimoine naturel.

C'est ainsi que le CAP a organisé deux conférences très appréciées sur les oiseaux puis sur les arbres de nos forêts.

Vingt-quatre enfants ont pu concourir à aider les oiseaux en décorant un nichoir à Pâques et une mangeoire à Noël.

Par ailleurs, 54 personnes ont participé à une sortie en car aux grottes de Choranche et à la découverte du Fort de la Bastille à Grenoble.

Le CAP organise par ailleurs des cours multisports pour les enfants, de la gym posturale, de la danse en ligne, des échanges en anglais, de l'art floral, de la marche. En 2024, l'association a d'ailleurs enregistré une forte augmentation des inscrits, impliquant la création de nouveaux groupes.

En 2025, une conférence sur les étoiles et le système solaire est prévue le 29 mars et une sortie surprise le 28 juin.

Une soirée animée par Bruno Piettre sur un sujet actuel « masculin/féminin, l'éternelle complémentarité », le 31 janvier, permettra d'échanger.

Jeux, gym, sorties et repas pour le Revard argenté



De septembre à juin, le Revard argenté se réunit tous les lundis à 14h15 à la salle polyvalente pour les jeux de belote, coinche, scrabble, tarot, la dictée et les ateliers cognitifs.

L'escapade gustative du printemps s'est déroulée au restaurant d'application du lycée hôtelier de Challes-les-Eaux.

Le 21 juin, en collaboration avec le CAP, l'association a participé à la fête de la musique qui a remporté un franc succès bien qu'elle ait dû se dérouler à la salle polyvalente en raison de la météo.

Le repas d'été a réuni une soixantaine de convives le 29 juin.

Du 2 au 6 juin, 32 membres du club se sont évadés

vers le Périgord.

Le 3 septembre, 49 membres et amis se sont dirigés vers la Suisse pour visiter les mines de Sel du Bouillet avant le déjeuner à La Chapelle d'Abondance et un arrêt à la fruitière de la commune.

Le 9 novembre, la traditionnelle soirée moules-frites a fait le plein (100 kg de moules et 50 kg de frites).

Du 12 septembre au 4 décembre, les adhérents ont bénéficié de cours de gymnastique pour le maintien d'un niveau de mobilité, d'autonomie et de santé. Offerts par la Carsat, ces cours ont eu également pour objectif d'accompagner les participants dans la mise en place d'exercices d'activité physique à effectuer ensuite chez eux.

Le 9 décembre, l'année s'est terminée par le repas de Noël. Il a rassemblé 60 adhérents qui ont apprécié le menu et l'animation de Gilou Francony.



La météo maussade n'a pas empêché la Fête de la musique



Le temps maussade n'a pas arrêté le Revard argenté et le CAP pour l'organisation de cette deuxième édition de la Fête de la musique. 110 repas ont été ser-

vis et toutes les générations ont enflammé la piste de danse, une bonne partie de la soirée. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous !

Soirée jazz avec 20 musiciens



Le Big band jazz d'Aix-les-Bains s'est produit avec une vingtaine de musiciens incluant la rythmique, les trompettes, les trombones et les saxophones, le 31 mai. A défaut de pouvoir se dérouler en plein air, comme prévu initialement, cette soirée en hommage à Quincy Jones a eu lieu à l'abri, à la salle polyvalente. Rendez-vous est d'ores-et-déjà donné pour une nouvelle soirée jazz en 2025...

Villages fleuris : trois lauréats départementaux à l'honneur



La cérémonie de la remise des prix du Concours Départemental des villes, Villages et Maisons fleuris de Savoie s'est déroulée lors du salon Habitat et Jardin de Chambéry. Pour Pugnny-Châtenod, trois lauréats étaient à l'honneur cette année : Mireille Gonthier de Prè Bérard, Jean et Christiane Monard des Bolon et la commune pour le fleurissement des bâtiments communaux par Patrice et Adrien, les employés communaux.

Le fleurissement des propriétés par les Pugnerains honore le village et le département.

Octobre rose : des cours d'aquarelle grâce aux dons

Dans le cadre de la campagne Octobre rose, mois de sensibilisation au cancer du sein, des dons généreux de la commune de Pugny-Châtenod ont permis de mettre en place une initiative particulièrement touchante à l'hôpital d'Aix-les-Bains. Grâce à ces contributions, des cours d'aquarelle sont désormais offerts aux patientes atteintes de cancer, une activité créative qui leur permet de s'évader, de se reconstruire et de renouer avec leur bien-être. L'aquarelle, avec ses teintes apaisantes et sa fluidité, offre un moyen d'expression unique qui aide à exprimer des émotions souvent difficiles à verbaliser. Ces cours, animés par une bénévole, permettent aux patientes de découvrir ou redécouvrir la joie de la création, tout



Dans le cadre d'Octobre rose, une matinée randonnée a permis à petits et grands de découvrir les sentiers de Pugny-Châtenod avec quelques haltes, ponctuées de témoignages d'habitants sur les secrets et richesses de la commune. Les dons ont été reversés à l'association "Bivouac & moi", qui offre des séjours à la montagne à des malades du cancer.

en favorisant la détente et la concentration. Au-delà de l'aspect artistique, cette pratique se révèle être un véritable outil de soutien psychologique, offrant une bulle de réconfort dans un parcours difficile.

Les dons recueillis durant Octobre rose jouent un rôle clé dans la mise en place de ces ateliers. Ils permettent de financer le matériel nécessaire et de rendre ces moments accessibles à toutes les patientes. Ce soutien, symbolique et concret, témoigne de la solidarité et de l'engagement collectif face à la lutte contre le cancer. Au-delà de la simple donation financière, chaque contribution est un geste de soutien qui permet à ces femmes de retrouver un peu de légèreté, de force et de beauté dans leur quotidien, en cette période difficile.

Le devoir de mémoire honoré



Les écoliers ont lu des textes lors de la cérémonie du 11 novembre, après avoir confectionné une gerbe avec l'aide de l'atelier floral du Cap. Une plaque commémorative dédiée aux pompiers a été inaugurée pour rappeler qu'un Corps de première intervention a existé sur la commune jusqu'en 2005. Le maire a par ailleurs remis un diplôme d'honneur de porte-drapeau à Lucien Jacquelin.

La Chaumière : la longue

La Chaumière, ancien hôtel-restaurant de la famille Vuillermet, va être démolie puis reconstruite à l'identique par l'Opac afin d'accueillir des logements sociaux. C'est l'occasion de revenir sur l'histoire de cette bâtisse avec la complicité de Robert Vuillermet.

L'origine de la Chaumière remonte aux années 1880, lorsque François Chapuis (1839-1897 et grand-père d'Adeline Vuillermet) a créé un petit commerce qui faisait office de café dénommé « Au rendez-vous des chasseurs ».

L'entrée se situait côté nord, le long du chemin rural reliant le hameau de Boncelin aux communes de Pugny et Trévignin. Le pont et l'abri d'un ancien moulin en aval sont toujours visibles le long de ce chemin rural sur les berges du Foran.

François Chapuis fils (1880-1951) prit la succession en compagnie de sa femme Célestine Mailland, fille du maire de l'époque (Léon Mailland-Rosset).

La nouvelle route des Bartelins passant par le sud du bâtiment pour serpenter autour de la chapelle, d'importants travaux d'aménagement seront réalisés pour déplacer le café au niveau de l'actuelle cour. En ce début de siècle, le téléphone arrive à Pugny-Châtenod avec un premier numéro localisé au café-restaurant Bedoni (chef-lieu) et un second au café-restaurant Chapuis de Châtenod. Jusque dans les années 1950, il existait les « Avis d'appel » : une personne désirant avoir une communication télépho-

nique définissait l'heure à laquelle elle rappellerait et les enfants portaient un avis d'appel à son correspondant.

Au retour de la Grande Guerre de 14-18, François Chapuis, en qualité d'ancien combattant, se voit autoriser à exploiter un débit de tabac.

La création d'un dancing, au son d'un piano mécanique, attire de plus en plus de monde et le lieu profite des fastes de cette période.

Adeline (1907-2002), la cadette des sœurs Chapuis, se marie en 1929 à Louis Vuillermet alors chauffeur de taxi à Aix-les-Bains l'été et chauffeur de maître à Cannes l'hiver.

1936 : il devient un hôtel-restaurant

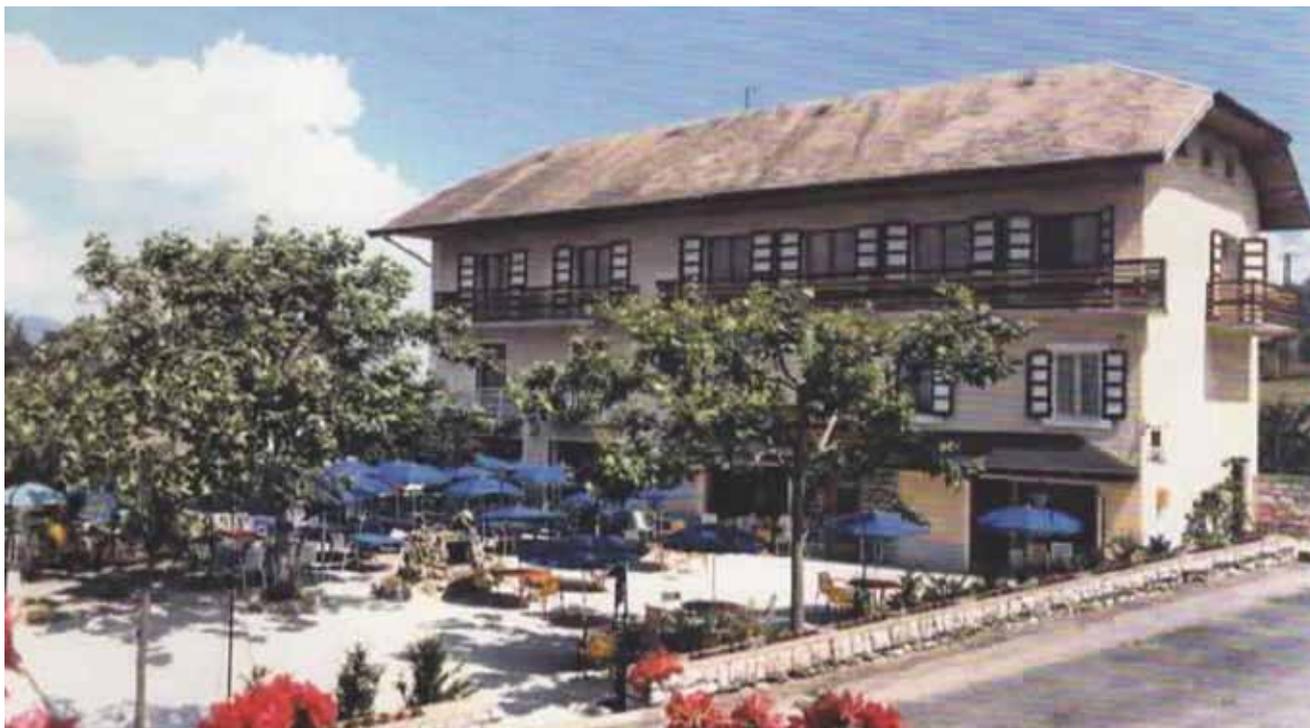
En 1932, Adeline et Louis viennent aider les parents à la ferme et au café. En 1936, sous l'impulsion des congés payés, un nouvel étage accueille 4 chambres et le café fait place à une salle de restauration de 60 m² pour devenir l'Hôtel-restaurant L. Vuillermet.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, une trentaine de prisonniers allemands résidant au chef-lieu, sont réquisitionnés pour la création d'une nouvelle route, plus large et droite, avec la construction de deux murs en pierres de taille.

En 1955, un second étage ajoute 10 chambres en montant le toit sur toute sa longueur. 16 chambres avec salle d'eau sont alors louées. De nouveaux aménagements seront réalisés pour atteindre 18 chambres en 1965.



histoire d'une institution



En 1960, le fils, Robert Vuillermet, accompagné de son épouse Geneviève Magnin, rejoignent l'aventure. L'hôtel prend le nom de « Clairefontaine » et intègre les « Logis de France ».

En 1966/1967, de nouveaux travaux permettent l'agrandissement de la terrasse avec la création, en lieu et place du bassin-lavoir, d'un bassin à truites (plat signature du restaurant) et à l'arrière d'une cuisine/pâtisserie et plonge ainsi que d'un salon TV.

Le 21 juillet 1969, M. Malatrat, instituteur à Pugny, y emmènera une vingtaine d'élèves assister en direct à l'alunissage de Neil Armstrong.

En parallèle de son mandat de maire, Robert Vuillermet poursuit les aménagements avec la construction d'une seconde salle de restauration avec baie vitrée, agrandit la terrasse et réalise un réservoir d'eau qui alimentera l'hôtel mais également les studios, le grill et la piscine à partir de 1985.

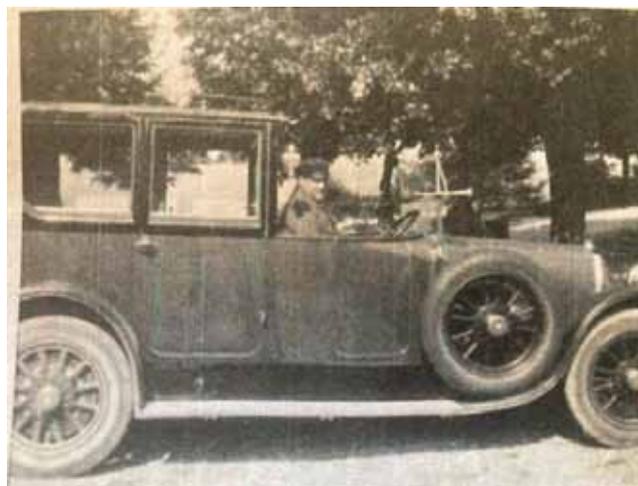
1994 : l'hôtel est acheté par l'Opac

En 1994, à l'occasion d'une retraite bien méritée mais sans repreneur, Robert Vuillermet vend l'hôtel « Clairefontaine » à l'OPAC de la Savoie qui le loue à l'association UNAFAM (hébergement pour handicapés psychiques). L'établissement est dorénavant appelé « La Chaumière ».

En 2015, la construction d'une nouvelle structure d'accueil à Aix-le-Bains permet à l'UNAFAM de reloger ses pensionnaires dans des locaux plus adaptés. A partir de 2024, après plusieurs études géotechniques et de structure, l'OPAC souhaitant valoriser son patrimoine, a décidé de reconstruire la « Chaumière ». En effet, les constructions et agrandissements successifs rendant toute réhabilitation impossible, la seule solution viable reste la démolition complète pour une reconstruction à l'identique.



En 1932, après avoir épousé Adeline Chapuis, Louis Vuillermet alors chauffeur de taxi à Aix-les-Bains l'été et chauffeur de maître à Cannes l'hiver, rejoint l'aventure.



Votre mairie
vous propose

illiwap

L'APPLI QUI VOUS CHANGE
LA VIE !

**Suivez l'actualité
de la commune**

Plus de 1000
abonnés
à Pugny-
Châtenod

GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



www.illiwap.com